

Cette présentation a été effectuée le 9 décembre 2015, au cours de la journée « De la petite enfance au grand âge : promouvoir la santé mentale à travers le parcours de vie » dans le cadre des 19^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP 2015). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section *Archives* au : <http://jasp.inspq.qc.ca>.



La présentation en un coup d'œil

- les fondements et la structure du nouveau Programme national de santé publique (PNSP)
- la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux à travers les différents axes d'intervention du PNSP

2

Le PNSP : un outil structurant et dynamique



- Définit l'offre de service de santé publique pour une action sur les déterminants de la santé
- Contribue à positionner, structurer et clarifier l'action de santé publique sur l'ensemble du territoire
- **Est aussi l'un des dispositifs structurants mis en place pour renforcer et réaffirmer la volonté d'agir sur les déterminants qui influencent la santé mentale**

3

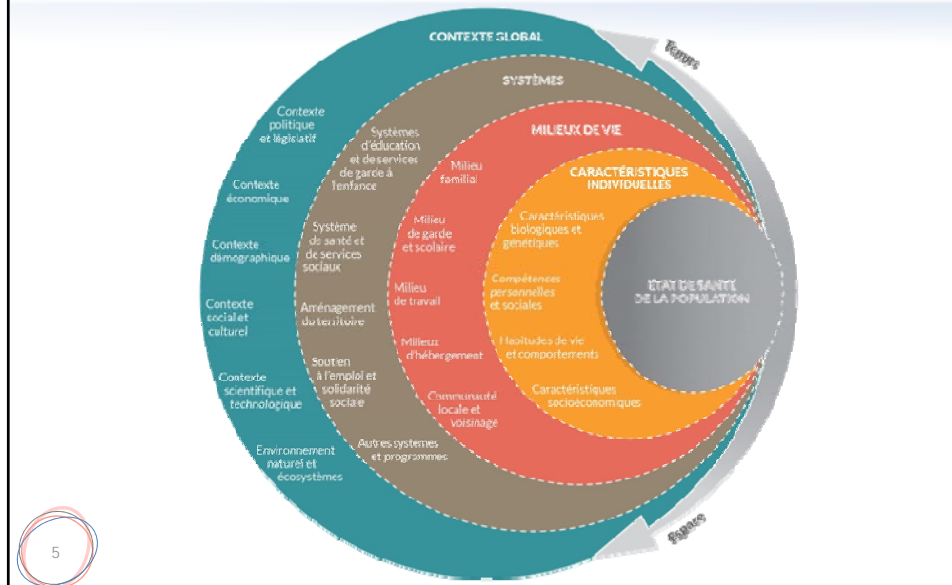
La finalité du PNSP



La finalité du PNSP est de contribuer à maintenir et à améliorer la santé de la population ainsi qu'à réduire les inégalités sociales de santé en offrant un cadre structurant pour une action performante sur les déterminants de la santé

4

Carte de la santé et de ses déterminants



5

Le cadre d'action

» Le cadre légal

- La Loi sur la santé publique, qui établit les balises des responsabilités des organisations et des autorités de santé publique et des pouvoirs d'intervention de ces derniers
- La Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux
- Les ententes entre le gouvernement du Québec et les nations conventionnées

» Les fonctions essentielles de santé publique

- La surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants
- La promotion de la santé de la population
- La prévention des maladies, des traumatismes et des problèmes sociaux
- La protection de la santé de la population

6

La surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants



- Produire de l'information de qualité sur l'état de santé de la population
- Diffuser en temps opportun l'information adaptée aux différents utilisateurs
- Soutenir l'utilisation de l'information dans une perspective populationnelle

- Sélection et collecte de l'information nécessaire au suivi de l'état de santé de la population
- Analyses et interprétations appropriées et stratégiques de l'information
- Détection de phénomènes émergents et, le cas échéant, interpellation des acteurs concernés
- Publications adaptées aux besoins des utilisateurs sur des sujets déterminés à partir des besoins sociosanitaires prioritaires
- Soutien à la décision par l'accompagnement des acteurs du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que des autres secteurs d'activité dans l'utilisation de l'information à des fins de planification de services

7

La promotion de la santé de la population



Influencer positivement les déterminants de la santé, de façon à permettre aux individus, aux groupes et aux communautés d'avoir une plus grande emprise sur leur santé, par l'amélioration de leurs conditions et de leurs modes de vie.

8

La prévention des maladies, des traumatismes et des problèmes sociaux



Agir le plus précocement possible afin de réduire les facteurs de risque associés aux maladies, aux problèmes psychosociaux et aux traumatismes et leurs conséquences, ainsi que détecter tôt les signes hâtifs de problèmes pour contrer ces derniers, notamment des maladies chroniques ou infectieuses, lorsque pertinent.



Les types de services offerts



- Des services directs à la population (ex. : information et sensibilisation, interventions préventives et de protection auprès d'individus, de groupes ciblés ou de la population en général)
- Du soutien (ex. : expertise-conseil, partage de connaissances, soutien à la décision, instrumentation, etc.)
- Des services offerts en collaboration avec des partenaires intra ou intersectoriels (ex. : planification et mise en œuvre d'interventions en coresponsabilité, initiatives ou politiques conjointes, etc.)



Vue d'ensemble sur l'offre de service La structure de l'offre de service



- Cinq axes : Un axe transversal et quatre axes d'intervention
- Visent à répondre aux problèmes de santé évitables prioritaires :
 - Les problèmes d'adaptation sociale et de santé mentale
 - Les maladies chroniques et les traumatismes non intentionnels
 - Les maladies infectieuses
 - Les menaces à la santé de la population
- Pour chacun, des objectifs intermédiaires ont été déterminés



11

La promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux à travers les différents axes d'intervention



- Le PNSP propose une intervention globale en promotion de la santé mentale et en prévention des troubles mentaux, prenant en compte plusieurs déterminants à tous les stades de la vie des individus
- Ces interventions se retrouvent principalement dans :
 - les axes 1 et 2
 - les activités de surveillance
- Les interventions de promotion de la santé mentale et de prévention doivent recourir davantage à des stratégies diversifiées de façon à cibler non seulement les individus, mais également les environnements (école, du milieu de travail, communauté)

12

La surveillance de la santé mentale et des troubles mentaux



- Le Plan national de surveillance de l'état de santé de la population permet le suivi d'un ensemble d'indicateurs de santé pour le Québec et ses régions
- Des indicateurs spécifiques au champ de la santé mentale font partie intégrante du Plan national de surveillance (état de santé mentale et détresse psychologique, perception de l'état de santé mentale, perception du stress dans la vie, stress au travail, suicide, troubles mentaux, etc.)

13

Le développement global des enfants et des jeunes



Interventions multidimensionnelles qui concernent différents aspects de la vie des enfants, des jeunes et de leurs parents

14

Le développement global des enfants et des jeunes

Promouvoir la création de milieux de vie stimulants par des approches intégrées Prévenir l'apparition de problèmes d'adaptation sociale

- Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) à l'intention des familles plus vulnérables
- Services de nutrition pré et postnataux pour les familles vulnérables
- Services de soutien aux pratiques parentales dès la grossesse
- Soutien aux interventions favorisant l'allaitement dans les établissements de santé et de services sociaux
- Collaboration avec le réseau des services de garde et le réseau de l'éducation (École en santé) pour favoriser le développement global des enfants et des jeunes par des actions visant le développement des compétences et l'adoption de saines habitudes de vie
- Collaboration aux services de type cliniques jeunesse
- Collaboration aux politiques publiques favorables à l'accès aux services de garde, à la réussite éducative et aux conditions de vie des familles

15

L'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires

- Promouvoir la création de milieux de vie et de communautés sains et sécuritaires par des approches intégrées
- Promouvoir et faciliter l'adoption de saines habitudes de vie et de comportements sains et sécuritaires
- Prévenir les problèmes associés aux dépendances
- Prévenir l'exposition aux risques pour la santé liés à l'environnement physique

- Information et sensibilisation de la population sur les saines habitudes de vie et les comportements sains et sécuritaires, la saine gestion du poids et l'image corporelle, les risques à la santé associés aux environnements physiques et de travail, etc.
- Soutien à des milieux de travail pour la mise en œuvre de démarches de promotion de la santé (volets individuel et organisationnel)
- Élaboration des orientations nationales en matière de dépistage ciblant différentes populations
- Soutien aux interventions pour des choix éclairés en matière de consommation d'alcool, de drogues et d'autres substances psychoactives
- Soutien à la mise en œuvre d'interventions en prévention du suicide (ex. : Guides de bonnes pratiques, Sentinelles, ligne d'intervention)

16

L'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires (suite)

- Développement et maintien de relations personnelles et sociales harmonieuses, respectueuses et égalitaires, exemptes de violence, de contraintes ou de discrimination, incluant la sexualité
- Soutien à l'intégration de la prévention dans les pratiques des professionnels de la santé
- Soutien d'initiatives favorisant le développement des communautés et leur capacité d'agir
- Collaboration à une approche intégrée visant le maintien de la santé et de l'autonomie des aînés vivant à domicile et en hébergement
- Collaboration aux politiques publiques associées aux saines habitudes de vie et aux comportements sécuritaires, à la qualité et à la sécurité de l'environnement physique, à l'aménagement du territoire et aux conditions de vie

17

PROGRAMME
national
santé
publique

2015

QUESTIONS ET
COMMENTAIRES?